

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 mai 2024 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc, Philippe Drolet, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Monsieur Hadi Hakim, directeur général
Madame Sophie Denoncourt, greffière remplaçante qui prend note des délibérations.

2024-05-308 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-05-309 OCTROI DE CONTRAT. GRÉ À GRÉ 2024-23-TP - REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE CLIMATISATION À L'HÔTEL DE VILLE.

CONSIDÉRANT le bris d'une unité de climatisation à l'Hôtel de Ville de Mercier;

CONSIDÉRANT les diverses recommandations reçues et notamment de la direction des Travaux publics et du Génie afin de remplacer l'unité de climatisation;

CONSIDÉRANT le plan directeur du maintien des actifs immobiliers;

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée auprès d'au moins deux fournisseurs dans le dossier 2024-23-TP;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

- Climatisation, Chauffage et Services Nor-Can inc. : 17 565.00 \$ à l'exclusion des taxes
- Ventilation Belle-Rive : 17 989.61 \$ à l'exclusion des taxes

CONSIDÉRANT que la société Climatisation, Chauffage et Services Nor-Can inc. a fourni la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- D'octroyer un contrat pour le remplacement d'une unité de climatisation à l'Hôtel de Ville pour un montant total de 17 565.00 \$ à l'exclusion des taxes à la société Climatisation, Chauffage et Services Nor-Can inc.
- QUE cette dépense soit financée via le surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

2024-05-310 FONDATION DES GOUVERNEURS DE L'ESPOIR - SAMEDI 24 AOÛT 2024 - GOLF BELLE VUE.

CONSIDÉRANT la résolution 2024-05-255 relative au tournoi de golf de la Fondation des gouverneurs de l'espoir du 24 août 2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Tony Bolduc et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil autorise l'achat d'un billet supplémentaire individuel au montant de 300 \$ pour le tournoi de golf de la Fondation des gouverneurs de l'espoir du 24 août 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

N/A

PÉRIODE DE QUESTIONS

N/A

2024-05-311 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 03.

ADOPTÉE à l'unanimité